

DE THEUX

CONSEIL COMMUNAL DU 8 JUILLET 2008

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

DROIT D'INTERPELLATION DES CITOYENS - Révision du Plan Communal d'Aménagement (PCA)

1. **BATIMENTS SCOLAIRES - Programme des Travaux prioritaires - Ecole communale de Jusleville - Mise en conformité de l'installation électrique, adaptation aux normes de sécurité incendie et SIPP - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**
Le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à la mise en conformité incendie, électricité et normes SIPP de l'école communale de Jusleville, dossier introduit dans le cadre du Programme des Travaux d'Urgence subsidié par la Communauté Française.
2. **BATIMENTS SCOLAIRES - Programme des Travaux prioritaires - Ecoles communales de Polleur - Mise en conformité de l'installation électrique, adaptation aux normes de sécurité incendie et SIPP - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**
Le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à la mise en conformité incendie, électricité et normes SIPP des écoles communales de Polleur, dossier introduit dans le cadre du Programme des Travaux d'Urgence subsidié par la Communauté Française.
3. **BOIS COMMUNAUX. - Certification de la gestion forestière durable en Région wallonne selon le système paneuropéen PEFC - Renouvellement – Adhésion.**
Le Conseil communal décide le renouvellement de l'adhésion à la charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne par laquelle la commune demande que la propriété dont elle a la responsabilité soit certifiée pour sa gestion durable, selon le Référentiel belge de certification de la gestion durable des forêts, dans l'objectif d'une participation au système PEFC (Programme for the Endorsment of Forest Certification Scheme).
4. **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité - Désignation d'un secrétaire - Approbation.**
Les arrêtés ministériels du 10 juin 2008 relatifs à l'institution de la CCATM et à l'approbation de son règlement d'ordre intérieur ont été notifiés au Collège communal ce 18 juin.
Avant de réunir la CCATM, le Conseil communal, conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur précité, doit désigner le secrétaire de la commission.

5. CPAS - Comptes de l'exercice 2007 – Arrêt.

Arrête le compte de l'exercice 2007 :

Résultat budgétaire ordinaire

Droits constatés nets	4 128 469,24
Engagements	3 835 674,19
Excédent	292 795,05

Résultat budgétaire extraordinaire

Droits constatés nets	225 583,30
Engagements	214 530,21
Excédent	11 053,09

6. CPAS - Modification budgétaire 1/2008 – Approbation.

Approuve la modification budgétaire :

Ordinaire

Recettes	3 919 579,32
Dépenses	3 737 114,88
Résultat	182 464,44

Extraordinaire

Recettes	3 531 537,73
Dépenses	3 531 537,73

7. DISTRIBUTION D'EAU - Extension du réseau de distribution d'eau - Rue N. Midrez - Lotissement Primmo et Co (Lemaire) - Mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Afin d'assurer un approvisionnement en eau suffisant du lotissement Primmo et Co (Lemaire) à réaliser rue N Midrez, il convient d'effectuer une extension du réseau de distribution d'eau rue N Midrez et le long de la voirie à créer. La pose de ces conduites devrait être effectuée en commun avec les autres concessionnaires.

8. DISTRIBUTION D'EAU - Travaux, fournitures et main d'oeuvre nécessaires aux travaux de renouvellement du réseau à Becco - Approbation du mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire.

Le Conseil ouvre un crédit d'un montant de 60.000 euros pour permettre aux ouvriers communaux de procéder au remplacement des raccordements en plomb du village de Becco par des raccordements en PE pour l'année 2008.

9. FABRIQUE D'EGLISE NOTRE DAME DE POLLEUR - Compte de l'exercice 2007 – Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	17 196,49
Dépenses	11 249,49
Excédent	5 947,00

Participation communale de 2 372,16

10. FABRIQUE D'EGLISE SAINT ANDRE DE WINAMPLANCHE - Budget de l'exercice 2008 – Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation du présent budget :

Recettes	11 454,91
Dépenses	11 454,91
Excédent	0

Participation communale de 4 266,33

11. FABRIQUE D'EGLISE SAINT ANDRE DE WINAMPLANCHE - Compte de l'exercice 2006 - Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	22 564,11
Dépenses	9 798,08
Excédent	12 766,03

Participation communale de 6 645,46 €

12. FABRIQUE D'EGLISE SAINT GEORGES D'ONEUX - Compte de l'exercice 2007 – Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	18 521,26
Dépenses	10 999,02
Excédent	7 522,24

Pas de participation communale

13. FABRIQUE D'EGLISE STS HERMES ET ALEXANDRE DE THEUX - Compte de l'exercice 2007 – Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	60 071,60
Dépenses	46 458,06
Excédent	13 613,54

Participation communale d'un montant de 27 124,66 €

14. FINANCES - A.I.D.E. Intercommunale - Souscription au Capital C - Rue de la Résistance - Quartier de la Boucherie - Approbation.

Décide de souscrire des parts bénéficiaires C de l'organisme d'épuration agréé AIDE à concurrence de 24 621,00 pour les travaux de la Rue de la Résistance et de 13 689,00 pour les travaux du Quartier de la Boucherie, correspondant à la quote-part financière communale dans les travaux susvisés.

15. FINANCES - Gal Terres de Hoëgne - Avenant n°1 à la convention relative à l'octroi d'une avance de trésorerie - Approbation.

Approuve l'avenant n°1 à la convention relative à l'octroi d'une avance supplémentaire de trésorerie d'un montant de 25 000,00 €

16. **FINANCES - Tennis Club de Theux A.S.B.L.- Subventions exercice 2008 - Approbation.**
Octroi de subvention pour l'exercice 2008 et convention de mise à disposition de terrains et de locaux avenue du Stade.
17. **FINANCES - Usimétaux - Remboursement d'emprunt anticipé – Approbation.**
Remboursement anticipé d'un emprunt pour un montant de 34 882,75 €.
18. **INTERCOMMUNALE - Centre Funéraire de Liège et environs s.c.r.l. - Adhésion - Ratification.**
Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 13 juin 2008, à savoir l'adhésion de l'Administration communale au Centre Funéraire de Liège et environs s.c.r.l.
19. **MATERIEL ROULANT - Acquisition d'une pelle sur pneus - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**
Une équipe voirie ayant été créée pour tous travaux plus spécifiques d'entretien voirie, de reprofilage des chemins, de nivellement, ... et dans le but de compléter le matériel existant et ainsi favoriser la diversité des tâches, il a été décidé d'acquérir une pelle sur pneus. Le Conseil communal marque son approbation sur le cahier spécial des charges et la fixation du mode de passation du marché.
20. **PATRIMOINE - Excédent des chemins repris à l'atlas de La Reid sous les n° 3 et n° 141 (en bordure de l'actuelle route du Fraineux) - Proposition de déclassement en vue d'une aliénation.**
A la demande d'un riverain désireux d'acquérir un excédent de chemins vicinaux, la procédure administrative de la phase initiale étant terminée, en application de la loi du 10 avril 1841 sur les chemins vicinaux, le Conseil propose au Collège provincial le déclassement d'un excédent des chemins repris à l'atlas de La Reid sous les n° 3 et 141.
21. **PATRIMOINE - Parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n° 520 c sise en lieu-dit "Pré Mazure" - Décision de procéder à l'achat et fixation des conditions - Approbation.**
Considérant que l'acquisition de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n° 520 c en lieu-dit " Pré Mazure "est un élément essentiel de la mise en œuvre du plan communal d'aménagement révisé dit "Grands Prés-Concorde-Petit Vinâve" dans le sens où l'autorité communale veut modifier le PCA actuel pour générer une revitalisation commerciale et considérant qu'il est important que la commune garde la maîtrise sur le devenir de la parcelle visée ci-avant, le Conseil marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'acquisition de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n°520 c, au montant maximum de 52,50 euros/m² et considère que l'acquisition présente un caractère d'utilité publique.
22. **POLICE - Règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Modification du règlement complémentaire du 25 juin 1979 relatif à la délimitation de l'agglomération de La Reid - Approbation.**
Le Conseil prend connaissance et approuve la modification du règlement supplémentaire concernant la délimitation de l'agglomération de La Reid.
23. **SERVICE INCENDIE - Mise en place du réseau A.S.T.R.I.D. - Acquisition de radios mobiles en vue de finaliser l'équipement des véhicules - Approbation du mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire.**
Le Conseil ouvre un crédit d'un montant de 6.500 euros pour permettre l'acquisition de 3 radios mobiles compatibles avec le réseau ASTRID afin de finaliser l'équipement des véhicules d'intervention de secours.

24. VOIRIE - Amélioration de diverses voiries 2008 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges et l'estimation au montant de 346.440,55 € TVAC pour la réfection des voiries Chemin du Congo, Chemin Heinrich - 2ème partie et Bois Renard à Becco.